

Social GE : une aide légitime

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **30 (2000)**

Heft 12

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Une aide légitime

Les personnes dans le besoin trouveront, auprès de l'Association «Appuis aux aînés», une aide ponctuelle, ou un accompagnement précieux.

Au printemps 1999, l'Association Appuis aux aînés était lancée à Genève. Son objectif: venir en aide aux personnes de plus de 60 ans ou en préretraite, souffrant de soli-

OCPA

Recensement fédéral de la population

Le 5 décembre prochain a lieu le recensement fédéral de la population. Tous les ménages privés vont être priés de remplir un questionnaire très simple. Il n'y aura pas de visites à domicile d'agents recenseurs; le questionnaire sera adressé par la poste.

Les bénéficiaires de l'OCPA pourront, en cas de difficultés pour remplir le document, compter sur l'aide des professionnels de la Fondation des Services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et des Centres d'action sociale et de santé (CASS) de leur quartier ou de leur commune.

Les services sociaux tels que Caritas, Centre Social Protestant et Pro Senectute donneront aussi volontiers leur appui.

L'OCPA est bien sûr également à votre service.

OCPA, Route de Chêne 54
Case postale 378, 1211 Genève 9
Tél. 022/849 77 41

tude physique ou morale. Les bénéficiaires de cette aide doivent résider dans le canton de Genève, être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis C.

Le travail d'accompagnement assuré par l'association se base sur le contact, la discrétion, le respect et l'écoute, afin que chacun retrouve la qualité de vie à laquelle il a droit. En plus d'une présence qui est parfois ce qui manque le plus, il est possible d'obtenir par ce biais des aides financières ponctuelles, si l'on a des revenus modestes, voire insuffisants.

«Appuis aux aînés n'offre pas la charité, explique sa responsable, Noémi Devannes-Renaud. Nous estimons seulement que chaque individu, quel que soit son âge, a le droit de vivre dignement. Cette association privée ne se substitue pas aux devoirs de l'Etat, mais vise à répondre à un besoin qui, justement, n'est pas comblé par les normes officielles d'assistance. Appuis aux aînés cherche à atteindre les personnes qui restent en marge du réseau social, par ignorance ou parce qu'elles ne s'estiment pas assez démunies. Nous sommes un maillon de la chaîne sociale, mais un maillon de secours, quand toutes les autres possibilités ont été épuisées.»

Cette association sans but lucratif peut notamment vous aider, si vous vous reconnaissez dans l'une des situations suivantes: vous avez travaillé toute votre vie et pourtant vous avez de la peine à nouer les deux bouts; votre santé vous préoccupe et vous ne pouvez faire face à certains frais médicaux, dentaires par exemple; vous ne voulez pas dépendre des autres, même au prix de grands sacrifices; votre budget ne vous permet que les dépenses essentielles; votre vie a été bouleversée par un événement inattendu et vous ne savez plus comment faire face à certaines échéances.

«C'est pour toutes ces raisons et bien d'autres que l'Association

Appuis aux aînés existe, décrit Noémi Devannes-Renaud, comme par exemple le remplacement d'un appareil ménager, le nettoyage à fond d'un appartement, l'abonnement à une revue, des séances de lecture à domicile, la participation à un séjour de repos indispensable, la nourriture ou la pension d'un animal de compagnie, ou encore toute autre dépense nécessaire que vous ne pouvez pas ou plus vous permettre.»

Savoir accepter

Appuis aux aînés étudie avec soin, et dans la confidentialité, toute demande individuelle. «Notre société suisse, notre éducation, notre manière de vivre depuis les années soixante, ne nous ont pas préparés aux difficultés de ces dernières années, relève Noémi Devannes-Renaud. Nous subissons la crise économique et ses retombées individuelles. Nous devons donc tendre la main vers ceux qui ont moins, et demander à ceux qui ont plus. Certains d'entre nous, dans une situation difficile, préfèrent la précarité et les sacrifices sous prétexte qu'il serait indigne de demander de l'aide.»

Appuis aux aînés veut aider ceux qui ont des besoins qu'ils ne peuvent couvrir seuls à dépasser leur honte, à oser demander une aide légitime. «Certes, mettre de côté sa fierté et accepter un soutien n'est pas facile. Pourtant, il n'y a aucune honte à subir les contrecoups d'une crise. Notre association ne juge pas. Elle ne porte aucun autre regard que celui de la compassion et de la compréhension.»

G. N.

Renseignements: Appuis aux aînés, 8, ruelle de la Vinaigrerie, 1207 Genève, tél. 022/840 49 99 du lundi au jeudi. Au besoin, une personne se déplace à domicile.